

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **36 (1900)**

Heft 35

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

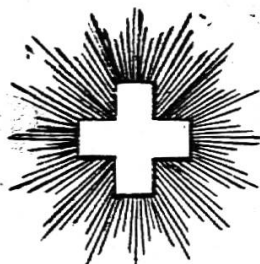
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XXXVI^{me} ANNÉE

N^o 35.



LAUSANNE

1^{er} septembre 1900.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *L'École à l'Exposition universelle de 1900. — Chronique scolaire: Neuchâtel, Genève, Vaud, Fribourg. — Page choisie. — Partie pratique: Leçons de choses. — Elocution et rédaction. — Dictées. — Récitation. — Une excellente réforme.*

L'ÉDUCATEUR publie à partir d'aujourd'hui une série d'articles sur l'ÉCOLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.

L'ÉCOLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

« Il faut que l'Exposition de 1900 soit la philosophie et la synthèse du siècle. »

Cette simple déclaration de M. le Commissaire général Picard donne l'explication du plan d'ensemble de l'Exposition de 1900 et en fait comprendre toute l'organisation.

Alors qu'en 1855, on s'était arrêté à une classification géométrique, en réunissant les produits d'une région, d'une collectivité, on avait, en 1867, classé les produits suivant leur nature, en zones concentriques. Chaque nation occupait un secteur. La même classification prévalut en 1878. On sait qu'en 1889 l'idée directrice, celle du centenaire de 1789, donna des groupements assez vagues.

L'idée maîtresse de l'Exposition de 1900 est celle-ci : montrer, dans tous les domaines, le progrès accompli depuis un siècle. Le matériel en mouvement est offert au visiteur à côté des matières premières et des produits fabriqués. Il est ainsi facile de comparer les procédés modernes aux procédés plus anciens, de suivre au cours de notre siècle, l'évolution de telle ou telle branche de l'activité humaine. C'est bien là, à coup sûr, la plus grandiose, la plus extraordinaire leçon de choses qu'on puisse concevoir. Jamais le contraste entre le présent et le passé n'a mieux été mis en relief.

Cette idée directrice a été également appliquée au domaine scolaire, qui, à côté de l'école moderne, avait, comme les autres groupes, son exposition centennale et marquait, dans sa revue rétrospective de l'enseignement, les principales étapes parcourues par l'école au cours du siècle finissant.

A tort ou à raison — bien à tort selon nous — la Suisse n'a pas participé officiellement à l'exposition de l'enseignement¹. Cette abstention a été très remarquée et diversement commentée. L'on s'est demandé pourquoi le pays des Rousseau, des Pestalozzi et des Girard renonçait à s'affirmer dans un domaine qui a constitué jusqu'ici peut-être la partie la plus solide de notre patrimoine national. N'approfondissons pas, mais reconnaissons franchement d'autre part la grandeur de l'effort, la puissante vitalité qui se dégage de l'exposition scolaire universelle de 1900 et tâchons d'y chercher une leçon utile.

LES ÉCOLES ENFANTINES

Elles occupaient un espace assez considérable au Champ de Mars, soit à l'exposition organisée par les soins du ministère de l'Instruction publique de France soit à celle des divers pays, ainsi qu'au Pavillon de la ville de Paris, qui s'élève en bordure de la Seine et dont la façade principale est parallèle au pont des Invalides.

L'Autriche-Hongrie, la Russie, la Suède, la Norvège, les États-Unis, l'Angleterre, le Japon avaient tenu à montrer comment ils comprennent l'éducation de la première enfance.

Partout en Europe, comme dans les pays civilisés d'outre-mer l'école fröbelienne est en progrès. En ce qui concerne la France, un graphique nous apprend que les écoles maternelles comptaient, en 1882, 85, 170 enfants et en 1897, 629,648. Ces chiffres ont leur éloquence.

Disons d'emblée que la méthode fröbelienne n'est pas à créer. Elle existe ; les grands principes en sont dégagés. Diversement interprétée suivant les pays, on n'en sent pas moins partout le même esprit pénétrer l'école des tout petits et y exercer sa salutaire influence.

Que faut-il à l'école enfantine pour qu'elle réponde à son but ? Il y faut la chaude affection de l'institutrice, une éducation physique rationnelle, de l'air, de la lumière, de l'espace, de la gaieté et de l'action.

L'amitié, la sollicitude de l'institutrice, comme elle était bien représentée dans deux toiles de Geoffroy dont l'une, une scène de lavabo, montre l'expression de triomphe de l'enfant qui vient d'être lavé et regarde la directrice avec reconnaissance, et celle du petit qui pleure parce qu'on débarbouille sa petite frimousse ! Ces enfants, on le voit, savourent la joie d'être propres.

La joie et la gaieté règnent en maîtresses à l'école enfantine. Quelle profusion de jeux et de rondes accompagnés de chants ! Les nombreuses photographies déposées dans les vitrines en témoignent. La corde, la bague, la retraite aux flambeaux, les billes, les quilles, le pont-levis, tourne-tourne girouette, le chant et le jeu des semailles, le chant et le jeu du marteau, du violon, du piano, de la flûte, du meunier et de son garçon, rien ne manque. Et comme elle est suggestive cette photographie de l'école enfantine de Mâcon :

¹ Il en est de même de l'Allemagne.

« En route pour la récréation » qui nous montre les garçons munis d'une brouette et les fillettes de cerceaux. La joie au front, les bambins se rendent dans la cour où l'air et la lumière pénètrent largement, où il y a de la verdure et de l'eau aussi en abondance.

A côté des jouets qui coûtent, il y a ceux qui ne coûtent rien, dus à l'ingéniosité de l'institutrice ou même des élèves et qui font d'autant plus plaisir qu'on les a confectionnés soi-même : bobines pour faire des pyramides, colliers, roues de chariot, boîtes de toutes formes et de toutes provenances, coquilles de noix transformées en balances, coquilles d'escargots, des pailles, des roseaux, de la mousse, des osselets, des petits cailloux, des boutons, des jetons, des haricots secs, tout cela est matière à jeux pour l'enfant ; « c'est nature qui parle », suivant le mot de Montaigne.

Nous devons ici une mention particulière au manuscrit exposé par Mme Laure Kaiser, *Les jeux à l'école maternelle publique de la rue des Bergers, à Marseille*. Mme Kaiser n'a introduit à l'école maternelle que les jeux où tous les élèves d'une classe, si nombreuse soit-elle, puissent prendre part, des jeux qui soient un réel délassement pour l'enfant par leur entrain et leur simplicité. Ceux qui demandent des efforts de mémoire et une trop longue préparation fatigante pour l'enfant sont écartés. Mme Kaiser rendrait un service signalé à la cause de l'école fröbelienne en publiant son charmant recueil.

La variété et l'abondance des occupations et des produits sont telles qu'il est impossible de tout passer en revue. Le piquage, le parfilage (à signaler celui de l'école de la ville de Béthune dans le Pas de Calais, où l'on fabrique des fleurs de laine, sous forme de mimosas, de violettes, de marguerites, etc.), l'assemblage des confetti, le découpage, le pliage maintiennent leur place et offrent des ressources toujours plus précieuses et variées.

Au dessus se place la reine et maîtresse de toutes les occupations, le *dessin libre* qui, exerçant à la fois la vue, la main, l'imagination et la mémoire, maintient chez l'enfant cet intérêt multiple et varié que réclame la pédagogie éducative. L'*Educateur* a eu l'occasion de parler à diverses reprises de ce dessin vivant, plein de fantaisie et d'expression, où l'enfant reproduit des choses qu'il a vues, ou qu'on l'a aidé à observer, et nous avons été heureux de constater que l'exposition des écoles enfantines de 1900 atteste le triomphe du dessin libre et en assure la victoire définitive.

Ici, il faudrait tout citer pour être juste : les gendarmes, le prisonnier, les patineurs, le jeu de la corde, les soldats, la souricière, la souris, le chat, le bûcheron, le rémouleur, la ferme du grand-père, le coq, le pigeonnier, toute une série de petits chefs-d'œuvre qui valent infiniment mieux que les éternelles combinaisons de lignes sur papier quadrillé au centimètre, si ce n'est au demi-centimètre et même, voile-toi la face, Fröbel ! au millimètre ! Nous reviendrons sur ce point prochainement.

(A suivre).

F. G.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — **Travaux manuels.** — Le quinzième cours normal de travaux manuels s'est ouvert dimanche après-midi, 15 juillet, à Neuchâtel.

A 4 heures, les participants sont réunis dans l'Aula du collège des Terreaux.

M. Quartier-la-Tente souhaite à tous la plus cordiale bienvenue et met en relief l'importance toujours plus grande qu'il faut attacher aux travaux manuels comme moyen de préparer la jeunesse à remplir sa mission sociale.

L'appel des sections fait constater la présence de 104 participants répartis en cinq cours comme suit :

1^o Cours élémentaire, 19 ; 2^o cartonnage, 41 (section allemande 24, section française 20) ; 3^o travaux sur bois, 20 ; 4^o sculpture, 12 ; 5^o cours spécial 12.

Ce même jour à 8 heures du soir, banquet offert par les autorités cantonales et communales.

La note des discours et le menu du banquet constituent une aimable réception pour laquelle nous adressons ici encore les plus chaleureux remerciements à ses organisateurs.

Le lendemain à l'heure fixée chacun se met à l'ouvrage et dès lors, pendant quatre semaines, les six ateliers sont, de 7 h. à midi et de 2 h. à 6 h., incessamment remplis du bruit du travail, travail accompli avec entrain, avec gaieté, avec le désir de faire vite et bien. Que de croquis à faire, de notes à prendre, d'objets à confectionner, et cependant, vendredi 10 août à midi, heure de clôture, tout est prêt.

La salle de gymnastique du nouveau collège des Terreaux sert de local d'exposition et l'après-midi de 2 h. à 5 h., participants, amis de l'école et public se plaisent à examiner, à admirer même, ces nombreux objets constituant un ensemble heureux de moyens d'enseignement mis au service de l'école populaire.

Mais voici que 5 heures sonnent, c'est la fermeture de l'exposition. En un clin d'œil, tout est emballé, les grandes tables sont débarrassées des multiples objets qui les occupaient, le local est vidé ; le voilà livré au silence, mais pas pour longtemps.

A 8 heures, en effet, nouvelle animation, autre genre d'activité. Ce n'est plus le bruit du papier froissé, ou du marteau ou du rabot, c'est le bruit de la vaisselle que les sommeliers affairés enlèvent et remplacent, le grincement des couteaux et des fourchettes, le cliquetis des verres qui gaiement s'entrechoquent ; c'est que, l'avez-vous deviné, amis lecteurs, nous en sommes au banquet de clôture, au point final du cours.

Mets abondants, discours surabondants, il n'en faut pas plus pour que les heures passent et se succèdent nombreuses avant le moment où de chaudes et cordiales poignées de main échangées soulignent les sentiments de reconnaissance déjà exprimés aux autorités cantonales, aux autorités communales, aux divers comités d'organisation, aux maîtres-spéciaux et tout spécialement à notre aimable, à notre dévoué et très sympathique directeur, M. Piaget. Nous gardons les meilleurs souvenirs des agréables promenades organisées par un comité aussi aimable que dévoué. Oui, décidément, nos amis de Neuchâtel ont bien fait les choses. Une fois encore, merci, très sincèrement merci.

Nous n'oublierons pas ces jours de commune activité passés à Neuchâtel et nous nous plaisons à espérer que le quinzième cours normal de travaux manuels contribuera pour sa large part à la propagation de cet enseignement dans l'école populaire suisse.

Amis, instituteurs, pénétrons-nous des principes excellents qui nous ont été

présentés à Neuchâtel, répandons-les autour de nous et tout en donnant à nos élèves l'instruction proprement dite, la plus solide, la plus complète possible, n'oublions pas l'éducation manuelle.

Quand l'école livrera à la société, à l'industrie, à l'agriculture ou aux arts des élèves ayant *de l'œil et de la main*, elle aura rempli sa mission mieux et plus complètement qu'aujourd'hui.

C. HINTENLANG.

GENÈVE. — M. L. Baatard, président de la société pédagogique genevoise, notre excellent collaborateur, vient d'être nommé maître ordinaire de IV^e classe dans la section technique du Gymnase. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

M. Bard, maître secondaire à Chêne-Bourg, a été nommé maître ordinaire de IV^e classe dans la section réelle du même Gymnase.

VAUD. — M. A. Duperrex, maître de français et d'histoire au Collège d'Orbe, vient de donner sa démission après 25 ans d'enseignement dans le même établissement. L'*Educateur* souhaite une longue et heureuse retraite à ce vétéran de l'enseignement.

— **Retraite.** — Les instituteurs du cercle de La Sarraz, dans leur réunion du 18 août, ont pris congé de leur collègue M. Louis Berruex, instituteur à Pomaples. Pour rétablir sa santé, notre ami s'est vu forcé de prendre sa retraite avant le temps légal. Nous avons appris avec plaisir qu'il a accepté les fonctions moins pénibles d'officier d'état civil.

Le modeste cadeau que lui ont offert ses collègues du cercle et les bonnes paroles prononcées le dit jour prouvent l'estime dont M. Berruex jouit et jouira longtemps encore parmi nous.

F. C.

Rang des cantons aux examens de recrues. — Nous apprenons par le *Berner Schulblatt* que le Département militaire fédéral a consulté les cantons au sujet d'une demande du gouvernement d'Appenzell (Rhodes-Intérieures), tendant à ce que, à l'avenir, dans le tableau des examens des recrues, le rang des cantons soit établi en tenant compte des résultats obtenus par les élèves de l'école primaire seulement.

L. Hz.

— **Manuel pour l'enseignement de la langue allemande dans les écoles primaires.** — Le Département de l'instruction publique et des cultes vient de décider l'élaboration d'un manuel élémentaire pour l'enseignement de la langue allemande. Ce travail a été confié à M. le Dr Schacht, professeur aux Ecoles normales. Par son excellent ouvrage, les *Deutsche Stunden*, paru en 1899, et dont une deuxième édition vient déjà de sortir de presse, M. Schacht s'est immédiatement fait connaître comme étant des mieux renseignés au sujet de l'orientation nouvelle donnée à l'enseignement des langues modernes. Sa *Nouvelle méthode pour l'enseignement de la langue allemande* est cependant un manuel trop étendu pour qu'on en puisse tirer parti d'une manière suffisante dans la plupart des écoles primaires de notre canton.

A partir de l'année prochaine, les classes rurales, en particulier, auront à leur disposition un manuel élémentaire qui rendra cependant, nous en sommes persuadé, d'excellents services. Il est désirable que la langue allemande figure au programme des classes du degré supérieur partout où cela peut se faire sans nuire aux autres branches d'enseignement.

L. Hz.

— **Fréquentation des écoles.** Comme chacun le sait, la fréquentation de nos écoles primaires laisse encore beaucoup à désirer, surtout à la campagne. Dans un bon nombre de localités, les congés sont demandés avec un sans gêne vraiment incroyable et le plus souvent accordés pour la plupart, au mépris de la loi et du règlement sur l'instruction publique primaire. MM. les instituteurs, en dépit de toute fermeté et des plus louables intentions, sont ainsi débordés.

dés. Hélas ! Ils veulent suivre le règlement, n'accorder que ce qu'il leur attribue, mais c'est en vain : Ce qui est refusé par eux est, dans la plupart des cas, accordé par d'« autres », je veux dire par ces présidents ou ces préposés de commissions scolaires qui, sans souci des besoins intellectuels des enfants et de la tâche rude et ardue des régents, ne veulent ou n'osent rien refuser aux parents, cela uniquement par crainte de déplaire ou de se rendre quelque peu impopulaires.

Il semble que la nouvelle loi scolaire aurait dû apporter un remède plus prompt à ce fâcheux état de choses ; mais il n'en a pas été ainsi et, encore de nos jours, nous sommes vraiment frappés du sang-froid imperturbable avec lequel on manque encore les écoles, dans nos milieux agricoles. Pour les motifs les plus futiles, les occupations les plus insignifiantes, l'écolier manque sa leçon. Ah ! quand est-ce que nos « bonasses » commissions scolaires de la campagne mettront enfin le « holà », j'entends par ce mot l'« arrêt » sérieux à ce triste état de choses ? Quand est-ce qu'elles comprendront sérieusement qu'une bonne fréquentation est l'âme même de l'école et qu'il ne suffit pas d'avoir, comme on le dit si souvent, « un bon régent », mais qu'il faut que ses leçons soient bien suivies. Parler à des « bancs vides », et appliquer, comme c'est souvent le cas en été, notre nouveau plan d'études, dans des conditions pareilles, c'est chose certes bien difficile.

Quant à moi, je verrais avec plaisir l'envoi des rapports hebdomadaires remis aux soins des maîtres, bien entendu après l'approbation légale, soit le visa de MM. les présidents des Commissions d'écoles. Les maîtres auraient ainsi le meilleur des contrôles, celui d'être assurés que toutes les absences non justifiées soient soumises à l'appréciation et au jugement de MM. les préfets. Nous serions ainsi sûrs de l'application exacte des articles 90 à 96 de la loi, et la répression des absences se ferait dans l'ordre suivant :

A la première fois dans l'année scolaire, avis donné aux parents sur papier jaune ; à la première récidive, amende de 20 centimes ; à la deuxième et subséquentes, 50 centimes.

En est-il ainsi partout ? Non, certainement pas. Les avis de comparution de M. le préfet ne sont-ils pas très fréquemment remplacés par des « billets jaunes ». (c'est le nom qu'on leur donne à la campagne) et l'ordre des récidives changé à tel point qu'il est quasi impossible de s'y reconnaître ? Et cependant ne faut-il pas établir cet ordre dans les trois colonnes « avis », première « récidive » « deuxième et subséquentes », des rapports de la semaine ? comment le faire ainsi d'une manière juste et exacte ! J'aurais encore beaucoup de choses à dire sur cette importante question. Qu'il me suffise d'ajouter encore ici que, une fois pour toutes, il faut, en notre bonne campagne vaudoise, rompre carrément avec la routine en observant strictement les articles de notre loi scolaire ayant trait à la fréquentation de nos classes primaires. Ce sera le seul moyen de faire disparaître ces myriades d'absences de toute nature qui émaillent chaque année nos registres.

Un ami de l'instruction des campagnards.

— **Enseignement de la gymnastique.** — En date du 30 juin dernier, le Département de l'instruction publique et des cultes a adressé aux Commissions scolaires des instructions concernant l'enseignement de la gymnastique.

Le matériel minimum exigé comprend :

- a) Des cannes en-fer pour les élèves de 13 à 16 ans ;
- b) Un engin de saut : sautoir et planche d'assaut ;
- c) Un engin de suspension : perches ou reck ;
- d) Un engin d'appui : poutres d'appui ou barres parallèles ;
- e) Les balles, drapeaux, etc., nécessaires pour les jeux.

L'expérience faite avec les engins dont la construction fut prescrite il y a quinze ans environ ne contribuera guère à encourager les autorités communales

pour de nouveaux sacrifices. Il faut reconnaître cependant que le matériel recommandé aujourd'hui présente des garanties de durée tout à fait sérieuses. Quant à la dépense, il nous semble qu'elle peut fort bien être répartie sur trois années par exemple. Partout où cela est encore nécessaire, on fera pour commencer l'acquisition des cannes en fer, des balles et drapeaux indispensables pour les jeux; l'année suivante viendront l'appareil de saut, la poutre d'appui ou les barres parallèles; l'engin de suspension (reck ou perches verticales, corde, échelle) restera pour la troisième année.

De cette façon, au bout d'un temps assez court, on arrivera à posséder le matériel voulu. De plus, la dépense sera faite pour longtemps, si l'on prend les mesures prescrites en vue d'assurer la conservation des engins établis.

A la campagne, sans doute, on trouve encore aujourd'hui pas mal d'esprits sceptiques à l'endroit de la gymnastique. On peut déclarer néanmoins que les exercices physiques bien ordonnés, soit la mise en activité de tous les principaux muscles du corps pendant une même leçon, l'organisation des jeux auxquels on voue aujourd'hui une attention toute spéciale, ne tarderont pas à faire approuver l'importance donnée à cette branche.

Nous voulons croire que l'heure n'est pas éloignée où chaque jour et même pendant la durée de chaque école un peu longue, il sera fait une place proportionnée à la gymnastique. Son influence sur le travail intellectuel, lorsqu'elle est convenablement enseignée, est trop grande pour qu'à l'avenir il n'en soit pas davantage tenu compte que jusqu'ici.

L. Hz.

FRIBOURG. — Enseignement professionnel. — Le deuxième cours d'instruction pour maîtres de dessin donné à l'école des Arts et Métiers à Fribourg et qui a duré quatre mois, a été clôturé samedi 11 courant. L'exposition des travaux, qui a attiré la visite de nombreux professeurs de dessin des divers cantons romands, a accusé une énorme somme de travail de la part des participants à ce cours et l'excellence de la méthode employée.

Le diplôme de premier degré pour l'enseignement du dessin a été accordé, à la suite d'examens qui ont duré trois jours, à MM. Bonfils Louis, instituteur à Dompierre; Bovet Jules-François, instituteur à Attalens; Chambordon Henri, instituteur à Yverdon; Curty Edouard, instituteur à Cousset; Graber Paul, instituteur aux Bayards (Neuchâtel); Hoffmann Auguste, instituteur à Malleray (Jura bernois); Matula Innocenz, instituteur à Ostrau (Bohême); Nonnin Sosthène, instituteur à Mervelier (Jura bernois); Pilloud Oswald, peintre, Châtel-St-Denis; Raulier Philippe, instituteur, Guin; Reymond Jules, instituteur, Villeneuve (Vaud); Wehren Edouard, dessinateur, Couvet.

Le diplôme de *Maître de dessin dans les écoles et cours professionnels d'adultes*, a été décerné, après un examen de quatre jours, à MM. Dolt Joseph, instituteur, Grimisuat (Valais); Grand Charles, instituteur, Romont; Jaccard Charles, maître de dessin, Le Locle; Métroz Camille, maître de dessin, Sion; Miédinger Théodore, maître secondaire, Estavayer-le-Lac; Morelli Amédée, dessinateur Cevio (Tessin); Oggier Ernest, tailleur de pierre, Varone (Valais); Perraudin Maurice, instituteur, Bagnes (Valais); tous participants aux cours d'instruction de 1899 et de 1900.

Un nouveau cours aura lieu en 1901 du 18 avril au 11 août.

Les cours ordinaires de l'école des Arts et Métiers s'ouvriront le 1^{er} octobre; *Ecole technique*: mécanique, électrotechnique, construction du bâtiment, arts industriels (avec atelier de sculpture); *Ecole d'apprentissage* pour mécaniciens, électrotechniciens (4 ans), tailleurs de pierre (2 ans), maçons et charpentiers (1 semestre), vanneurs et digueurs (1 semestre), menuisiers et ébénistes (3 ans).

PAGE CHOISIE

L'Espérance.

Si l'humanité vit de confiance, elle vit aussi d'espérance. L'espérance est cette forme de la confiance qui se tourne vers l'avenir. Toute vie est un résultat et une aspiration. Tout ce qui est suppose un point de départ et tend vers un point d'arrivée. Vivre, c'est devenir ; devenir, c'est aspirer. L'immense devenir est une espérance infinie. Il y a de l'espérance au fond des choses et il faut que cette espérance se reflète dans le cœur de l'homme. Sans espérance, pas de vie. La même puissance qui nous fait naître nous incite à monter plus haut. Quel est le sens de cet instinct tenace qui nous pousse à progresser ? Le sens vrai, c'est qu'il doit résulter quelque chose de la vie, qu'il s'y élabore un bien, plus grand qu'elle-même, vers lequel elle se meut lentement, et que ce douloureux semeur qui s'appelle l'homme a besoin, comme tout semeur, de compter sur le lendemain. L'histoire de l'humanité est celle de l'invincible espérance. Autrement il y a longtemps que tout serait fini. Pour marcher sous ses fardeaux, pour se guider dans la nuit, pour se relever de ses chutes et de ses ruines, pour ne point s'abandonner dans la mort même, l'humanité a eu besoin d'espérer toujours et quelquefois contre tout espoir. Voilà le cordial qui la soutient. Si nous n'avions que la logique, nous aurions depuis longtemps tiré cette conclusion : Le dernier mot est partout à la mort ; et nous serions morts de cette pensée. Mais nous avons l'espérance, et c'est pour cela que nous vivons et que nous croyons à la vie.

Quand nous rencontrons l'espérance sous la forme du brin de blé qui perce le sillon, de l'oiseau qui couve et nourrit sa nichée, d'une pauvre bête blessée qui se ramasse, se relève et poursuit son chemin, d'un paysan qui laboure et ensemeince un champ ravagé par l'inondation ou la grêle, d'une nation qui lentement répare ses pertes et panse ses blessures, sous n'importe quel extérieur humble et souffreteux, saluons-la ! Quand nous la rencontrons dans les légendes, dans les chants naïfs, dans les simples croyances, saluons-la encore ! car c'est la même toujours, l'indestructible, la fille immortelle de Dieu.

C. WAGNER.

(*La Vie simple*, A. Colin et Cie, éditeurs, Paris.)

Relève ton courage, espère encore ; celui-là est sûr de se tromper le moins qui a l'audace d'espérer le plus. La plus naïve espérance est plus près du vrai que le désespoir le plus raisonné.

C. WAGNER.

Nos idées, nos sentiments : c'est notre public, à nous autres solitaires.

Comme les maisons mauresques, certains cœurs et certains esprits n'ont d'ouverture que sur leur cour intérieure.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Le sureau; ses fruits (*suite*).

PLAN. — 1^o Introduction; 2^o Formation des fruits; 3^o Couleur et forme; 4^o Goût; 5^o Utilité.

1^o *Introduction*. — Nous retournons visiter le sureau de la haie. Qui y remarque quelque chose de particulier? (Le sureau n'a plus de fleurs). Que sont-elles devenues? (Les fleurs sont tombées). Ont-elles disparu complètement? Qu'en reste-t-il? (Les pétales ont disparu; le cœur, le milieu de la fleur est seul resté).

2^o *Formation des fruits*. — Montrez ce qui a remplacé les fleurs? Qu'est-ce que c'est? (Ce sont de petits grains ronds). D'où viennent-ils? (Le milieu de la fleur a grossi et a produit ce petit grain). Combien y en a-t-il? (Il y en a autant qu'il y avait de fleurs). Comment sont-ils disposés? (Ils forment aussi une ombelle). Y a-t-il d'autres changements? (La tige qui soutenait les fleurs était vert pâle; elle est devenue rougeâtre).

3^o *Couleur et forme des fruits*. — Quelle était la couleur des fleurs? Toutes étaient-elles blanches? Quelle est la couleur des fruits? (Les uns sont verts, d'autres sont rougeâtres ou noirs). Quand sont-ils verts? Quand sont-ils noirs? Dites le nom des fruits qui, de verts, deviennent noirs? (Les mûres, les cassis, les cerises, etc.).

Quelle était la forme des fleurs? (Une étoile). Les fruits sont-ils pareils? (Ils sont ronds ou sphériques). Citez des fruits ayant cette forme? (Les cerises, les abricots, les groseilles rouges, quelques prunes sont sphériques). Ecrasez un grain entre vos doigts; que voyez-vous? (Un grain contient trois pépins allongés; c'est la graine du sureau).

4^o *Goût du sureau*. — Quelle était l'odeur des fleurs du sureau? Quelle est l'odeur des fruits? (Les fruits n'ont pas d'odeur particulière). Par quoi a été remplacée l'odeur? (L'odeur a été remplacée par le goût). Goûtez un fruit mûr de sureau. Le sureau a un goût sucré.

5^o *Utilité des fruits*. — Que deviendront les fleurs? (Les fleurs ont été remplacées par les fruits). Que deviennent les fruits? (Les uns se dessècheront et tomberont à terre; les graines germeront peut-être et produiront de nouveaux sureaux. D'autres seront mangés par les oiseaux ou les insectes et d'autres enfin seront cueillis). Qui a cueilli des fruits de sureau? Pourquoi? (On en a fait du sirop, des confitures, des gâteaux). Qui a bu du sirop de sureau? Quand et pourquoi? (A l'occasion d'un rhume, d'un mal de gorge; le sirop de sureau guérit donc les maux de gorge). A quel autre sirop ressemble le sirop de sureau? (Il ressemble au sirop de mûres, au sirop de cassis. Comment est-il? (Il est noirâtre).

APPLICATIONS. — *Orthographe et vocabulaire*. — Diminutifs des noms de couleurs: rougeâtre, noirâtre, blanchâtre, etc.

Emploi de l'accent circonflexe.

Etude des mots nouveaux prononcés dans le cours de la leçon.

Rédaction et composition. — Utilité des fleurs et des fruits du sureau. Les confitures.

(Pour les plus jeunes élèves).

Exercice de langage. — Les fruits sphériques, noirs, sucrés, etc. Construction de phrases (le fruit du sureau est sphérique, l'abricot est sphérique, etc. La cerise est noire; le cassis est noir, etc.).

Utilité de chaque fruit (la pomme sert à faire des gâteaux; la cerise sert à faire des confitures et des gâteaux, etc.).

DICTÉES

1^o Le sureau est un arbrisseau. Il croît dans les haies et dans les jardins. Il fleurit au mois de juin ; ses fruits mûrissent au mois d'août. Sa petite fleur blanche est fine ; elle répand une odeur pénétrante. Ses feuilles sont allongées. Son fruit est un petit grain noir ; il a un goût sucré. On en fait des confitures, des gâteaux et du sirop.

2^o En quelques semaines la haie où était notre sureau a changé d'aspect. Les magnifiques ombelles ne sont plus étoilées. Un grain noir remplace chaque étoile blanche. Le parfum pénétrant n'attire plus, mais nous pouvons cueillir les fruits et le sirop que nous en tirerons nous servira l'hiver prochain, dans les mois humides où chacun s'enrhume, et guérira notre gorge malade. D. et P.

Degré intermédiaire.

Le canard.

1. *Description : a) le plumage.* — Le canard est un oiseau de nos basses-cours. Son corps est couvert d'un duvet excessivement fin, qui le garantit des rigueurs de l'hiver. Son plumage est rendu imperméable par une sorte d'huile dont il enduit ses plumes, et qu'il extrait d'une glande située à la naissance de la queue. Celui du mâle est en général très brillant ; le plus souvent, il est foncé, avec de magnifiques reflets bleus et verts. La femelle, nommée cane, est bien plus modestement vêtue.

b) *Les pattes ; marche et natation.* — Les jambes du canard sont courtes. Ses pieds, composés de trois longs doigts dirigés en avant et réunis par une membrane, sont très mal appropriés à la marche, qui est lourde et embarrassée. Par contre, ils constituent sur l'eau des rames parfaites, s'ouvrant et se fermant par la seule résistance de l'eau, pour permettre à l'oiseau de nager avec la plus grande facilité.

c) *Les ailes ; le vol.* — Les ailes sont naturellement très vigoureuses ; aussi le canard est, à l'état sauvage, un excellent voilier et un amateur passionné de voyages. Mais la domesticité l'a à tel point alourdi que ses ailes auraient maintenant grand-peine à transporter à quelques mètres son corps dodu.

d) *Le bec ; la nourriture.* — Le bec du canard est très large, aplati, arrondi à l'extrémité. Il ne se prêterait pas, comme celui de la poule, à saisir les grains sur le sol. Aussi le canard barbote, c'est-à-dire qu'il puise l'eau à plein bec pour y chercher des insectes, des vers, des têtards, de petites grenouilles dont il fait sa nourriture. Il mange aussi dans les prés des feuilles tendres, des limaces, des escargots. Du reste, on peut le nourrir, comme le porc, de tous les débris de la cuisine, restes de repas, feuilles de légumes, eaux grasses de la vaisselle, qu'il mange gloutonnement.

2. *Les œufs.* — Les œufs de la cane, blancs ou légèrement verdâtres, sont plus gros, plus arrondis et plus lisses que ceux de la poule. Elle en pond quarante à cinquante par an. Elle aime à les déposer dans les joncs et les roseaux du voisinage ; il faut donc la surveiller pour ne pas s'exposer à les perdre.

3. *Incubation.* — La cane n'est pas, à l'état domestique, une bonne couveuse ; elle quitte volontiers ses œufs pour aller barboter dans la mare. C'est pourquoi on les confie généralement à une poule. Celle-ci en prend soin comme elle le ferait des siens propres, et les couve avec assiduité jusqu'à l'éclosion, qui n'a lieu pourtant qu'au bout de trente et un jours.

4. *Les canetons.* — Enfin les petits sortent de leur coquille. Ils sont alors vêtus d'un léger duvet jaune qu'ils gardent assez longtemps. On leur donne six à huit fois par jour du son, des pommes de terre cuites, des orties, le tout pétri

avec des lavures de vaisselle. Dès les premiers jours où on leur permet de sortir, les canetons découvrent la mare qui doit être leur domicile habituel. Ils s'y jettent instinctivement, au grand désespoir de la poule, qui pousse des cris et des supplications et court éperdue le long de la mare. Mais déjà ils ont gagné l'endroit le plus profond, où, sous l'œil anxieux de la mère, ils prennent joyeusement leurs ébats.

5. *Utilité du canard.* — A cause de sa voracité, le canard s'engraisse très facilement. On l'élève surtout pour sa chair, qui est très savoureuse. Les fines plumes de son ventre, de son cou et du dessous de ses ailes servent à faire bon nombre des édredons dont nous couvrons nos lits. Les œufs, moins nombreux et d'un goût d'ailleurs moins délicat que ceux de la poule, atteignent un prix trop élevé pour être livrés à la consommation.

CLASSIFICATION.

Il existe beaucoup d'oiseaux très intéressants qui ont, comme notre canard domestique, les doigts longs et réunis par une membrane. Tels sont¹ : le *canard sauvage*, oiseau migrateur, origine du canard domestique ; l'*eider*, grand canard blanchâtre à tête noire qui vit dans les régions glacées du nord et nous fournit l'édredon le plus estimé ; l'*oie*, qui était autrefois une des principales ressources des ménagères de nos villages ; le *cygne* ; les *mouettes* et les *goëlands*, oiseaux voraces aux longues ailes pointues ; les *albatros*, les *grèbes*, les *guillemots* ; les *pingouins* et les *manchots*, chez lesquels les ailes, aplaties et très courtes, sont presque transformées en nageoires ; les *cormorans* (corbeaux marins), dont les Chinois et les Japonais utilisent les talents pour la pêche : les *pélicans*, qui ont sous leur long bec une membrane nue qui peut se dilater en une poche énorme dans laquelle ils entassent des provisions considérables.

Ces oiseaux aiment à vivre dans l'eau, qui est leur élément naturel. La membrane qui relie leurs doigts est nommée *palme* ou *palmure* ; c'est pourquoi on donne à ces oiseaux le nom collectif de *Palmipèdes*.

APPLICATIONS.

1. Elocution et rédaction : *Le canard* (compte rendu). — *Le canard et la poule* (narration).

2. Dictée : *Les palmipèdes*.

3. Lecture : Gobat et Allemand, page 244 : *L'oie domestique*, d'après P. Teulières. — Dussaud et Gavard, p. 59 : *Le cygne*, par Buffon.

4. Dessin : un canard.

H. JATON.

ÉLOCUTION ET RÉDACTION

Le canard et la poule.

Canevas. — 1. Un jeune canard, s'adressant à une poule, se plaint de la façon gauche dont marchent les canetons, ses frères. — 2. La poule l'engage à se regarder lui-même. — 3. Morale.

Développement. — Une vieille poule, l'œil demi-clos, les ailes étalées, se chauffait au soleil. Un jeune canard s'approcha d'elle : « Voyez donc, dame poule, comme mes frères ont l'air niais quand ils marchent ! Regardez-les se dandiner, le ventre en avant, une patte par-ci, une patte par-là. On dirait qu'ils boient des deux jambes. J'ai beau leur dire : Marchez donc mieux, regardez-moi, faites comme moi ». Et il se mit à rire en faisant : Cuin ! cuin !

2. Dame poule, personne fort sensée, tourna le cou, ouvrit son petit œil noir, et, regardant le caneton : « Mon jeune ami, vous ne vous êtes jamais vu marcher ? — Non. — Eh bien ! vous marchez tout comme vos frères. Vous critiquez les défauts d'autrui ; vous ne voyez pas les vôtres ».

¹ On trouve dans plusieurs volumes des *Lectures illustrées* de nombreux renseignements sur certains palmipèdes exotiques, avec de jolies gravures.

3. Soyez indulgents pour les autres, afin qu'ils soient indulgents pour vous.
(CARRÉ et MOY, *La première année de rédaction et d'élocution*, Librairie Armand Colin, éditeur).
Communiqué par H. J.

DICTÉE

Les palmipèdes.

Les palmipèdes ont des pieds dont les doigts sont réunis entre eux par une membrane molle. Ces pieds palmés sont d'admirables rames. Si l'oiseau les rejette en arrière, elles s'ouvrent et donnent à son corps une vigoureuse impulsion ; quand il veut les ramener en avant, les doigts se rapprochent pour présenter à l'eau la moindre surface possible.

Les palmipèdes ont un duvet excessivement fin, qui enveloppe leur corps d'une chaude et abondante fourrure, et maintient leur chaleur naturelle au point de les faire résister aux plus rigoureux hivers. En outre, ils peuvent plonger dans l'eau sans se mouiller, car leurs plumes serrées présentent une surface polie, et sont lustrées par un vernis huileux qui rend leur plumage imperméable.

H. J.

ELOCUTION ET RÉDACTION

Les voyages à pied.

Dans une causerie, faire ressortir les agréments et les avantages des voyages à pied.

Lorsqu'on n'est pas pressé, la manière de voyager la plus agréable et la plus utile tout à la fois, c'est de voyager à pied. Beaucoup de personnes s'accordent chaque année le plaisir de faire de longs voyages à pied. Tout le monde ne peut pas en faire autant ; mais il est peu de personnes qui ne puissent faire plusieurs fois par semaine une modeste promenade.

Celui qui voyage à pied ne dépend ni du postillon, ni des chevaux, ni du train : il est son propre maître ; il part quand il veut, il s'arrête et continue sa route selon son bon plaisir. Si pendant son voyage il lui prend fantaisie de modifier son itinéraire, personne ne le contrarie. Il peut quitter la grande route pour prendre les sentiers, pour arpenter les bois et les pâturages. Il est libre de s'aventurer dans tous les endroits où il est permis de passer. Parcourt-il la campagne, il peut s'arrêter librement et entrer en conversation avec le laboureur qui herse son champ ou avec le faucheur qui aiguise sa faux. Gravit-il une montagne, il peut s'arrêter pour herboriser, se détourner à droite ou à gauche pour visiter une grotte ou entrer dans un chalet pour boire du petit-lait. Ici il s'arrêtera pour visiter une usine ou une manufacture, là il s'installera commodément pour prendre le croquis d'un site pittoresque ou d'un vieux château en ruines. S'il est fatigué ou accablé par la chaleur du jour, il s'arrête sous l'ombrage, déballe ses provisions et se désaltère à la source voisine. Combien de choses charmantes se présentent ainsi à sa vue dans le cours d'une journée ? Combien de pensées agréables naissent dans son cerveau ! Non seulement son esprit se repose, mais son corps s'en trouve fort bien, car le voyage à pied constitue la gymnastique la plus saine en même temps que la plus agréable. Heureux qui peut s'accorder souvent le plaisir d'une promenade et quelquefois celui d'un voyage à pied !

Autre sujet de causerie et de rédaction :

Les différentes manières de voyager : leurs avantages et leurs inconvénients.

Voyages en voiture, à cheval : agréments, vue, beau temps ; pluie, accidents.
— *En chemin de fer* : économie de temps, affaires, maladie de parents, deuils ; inconvénients, accidents. — *Voyages à pied* : agréments, avantages, charme,

curiosités, liberté ; inconvénients : pluie, orages. — *En bicyclette* : agréments, inconvénients, pluie, routes boueuses, accidents. — *En ballon*.

Dictée ou récitation : *Le voyage à pied*, fragment de J.-J. Rousseau. (Voir *Educateur* de 1899, p. 558).

DICTÉES

La vache.

Pour le naturaliste, la vache est un animal ruminant ; pour le promeneur, c'est une bête qui fait bien dans le paysage lorsqu'elle lève au-dessus des herbes son mufle noir, humide de rosée ; pour l'enfant des villes, c'est la source du café au lait et du fromage à la crème ; mais pour le paysan c'est plus et mieux encore. Si pauvre qu'il puisse être, et si nombreuse que soit sa famille, il est assuré de ne pas souffrir de la faim tant qu'il a une vache dans son étable. Avec une longue nouée autour des cornes, un enfant promène la vache le long des chemins herbus, là où la pâture n'appartient à personne, et le soir la famille entière a du beurre dans sa soupe et du lait pour mouiller ses pommes de terre. HECTOR MALOT.

La forêt.

Quelle belle chose qu'une futaie, à l'heure où le soleil glisse ses rayons obliques sous les branches ! Les hêtres et les chênes élancent droit vers le ciel leurs troncs sveltes et nus, surmontés d'une ramure opaque ; le sol, éclairci et débarrassé de broussailles, laisse le regard plonger dans les intimes profondeurs de la forêt ; une lumière verdissante baigne la futaie, où les pas et les voix deviennent plus sonores ; de tous côtés, les hêtres profilent leurs blanches colonnades : c'est comme un temple aux mille piliers puissants, aux nefs spacieuses et sombres où, tout au loin, des pluies de rayons lumineux brillent dans l'ombre comme des lueurs de cierges. Là vivent par troupes tous les nomades de la forêt, charbonniers, bûcherons, sabotiers, tantôt campés au fond d'une combe verdoyante, où chante un ruisseau, tantôt parcourant les sentes, en quête d'une coupe à exploiter.

C. DELON.

RÉCITATION

Le cheval et la locomotive.

Un cheval vit un jour sur un chemin de fer
Une machine énorme, à la gueule enflammée,
Aux mobiles ressorts, aux longs flots de fumée.
— « En vain, » s'écria-t-il, « ô fille de l'enfer,
En vain tu voudrais nuire à notre renommée :
Une palme immortelle est promise à nos fronts ;
Et toi, sous le hangar, honteuse et délaissée,
Tu pleureras ta gloire en naissant éclipse.
De vitesse avec moi veux-tu lutter ? » Luttons !
Dit la machine ; enfin, ta vanité me lasse. »
Elle roule, elle roule et dévore l'espace ;
Il galope, il galope, et d'un sabot léger
Il soulève le sable et vole dans la plaine.
Mais il se berce, hélas ! d'un espoir mensonger :
Inondé de sueur, épuisé, hors d'haleine,
Bientôt l'imprudent tombe et termine ses jours. —
Et que fait sa rivale ? Elle roule toujours.
La routine au progrès veut disputer l'empire :
Le progrès toujours marche et la routine expire.

LACHAMBEAUDIE.

UNE EXCELLENTE RÉFORME

Le *Journal officiel* de la France, dans son numéro du 1^{er} août, a promulgué un arrêté du ministre de l'instruction publique relatif à la simplification de l'enseignement de la syntaxe française. Cet arrêté marque un véritable progrès dans l'enseignement du français. Il supprime nombre de subtilités et rend singulièrement plus facile l'étude de notre langue.

Nous avons pensé intéresser les abonnés de *l'Éducateur* en leur indiquant les points principaux sur lesquels porte la réforme que nous annonçons :

« **SUBSTANTIF.** *Témoin* pourra s'écrire au pluriel ou rester invariable lorsqu'il est placé à la tête d'une proposition, si le substantif qui le suit est au pluriel.

Pluriel ou singulier. Dans toutes les constructions où le sens permet de comprendre le substantif complètement aussi bien au singulier qu'au pluriel, on tolérera l'emploi de l'un ou de l'autre nombre. Ex. : Des habits de femme ou de femmes ; — des confitures de groseille ou groseilles.

SUBSTANTIFS DES DEUX GENRES. *Aigle.* On tolérera le masculin comme le féminin. Ex. : un aigle ou une aigle.

Amour et orgue. On tolérera le masculin comme le féminin.

Délice, automne. Il est inutile de s'occuper de ces mots dans l'enseignement élémentaire.

Gens. On tolérera, dans toutes les constructions, l'accord de l'adjectif au féminin avec ce substantif. Ex. : *Les vieilles gens sont soupçonneux ou soupçonneuses.*

Hymne. On tolérera les deux genres.

Œuvre. On tolérera l'emploi du féminin dans tous les sens.

Orge. On tolérera l'emploi du féminin sans exception.

Pâques. On tolérera l'emploi de ce mot au féminin aussi bien pour désigner une date que la fête religieuse. Ex. : A Pâques prochaine ou à Pâques prochaines.

Période. On tolérera le féminin dans tous les cas.

PLURIEL DES SUBSTANTIFS.

Dans tous les cas on tolérera que les noms propres précédés de l'article pluriel prennent la marque du pluriel : les Corneilles, les Virgiles.

Noms composés d'un verbe suivi d'un substantif. On pourra les écrire en un seul mot formant le pluriel d'après la règle générale. Ex. : un essuiemain, des essuiemains. On conservera les deux mots dans les expressions garde forestier, garde général.

Noms composés d'un substantif suivi d'un adjectif. On pourra réunir ou séparer les deux éléments. Les deux mots ou le mot composé formeront le pluriel d'après la règle générale. Ex. : un coffrefort ou un coffre fort, des coffres forts ou des coffreforts.

Noms composés d'un adjectif suivi d'un substantif. Même liberté. Ex. : une basse cour ou bassecour, des basses cours ou bassecours. On pourra écrire grandmère sans apostrophe en un seul mot.

La même liberté est accordée aux autres espèces de noms composés. On pourra écrire ces noms composés en un seul mot en suivant au pluriel la règle générale.

Trait d'union. Même quand les éléments constitutifs des noms composés seront séparés, on n'exigera jamais de trait d'union.

ARTICLE.

Lorsque deux adjectifs unis par *et* se rapportent au même substantif de manière à désigner en réalité deux choses différentes, on tolérera la suppression de l'article devant le second adjectif.

Article partitif. On tolérera *du, de la, des* au lieu de *de* partitif devant un substantif précédé d'un adjectif. Ex. : de bon pain ou du bon pain ; de bonne viande ou de la bonne viande.

Article devant plus, moins, etc. Les règles sur le *plus*, le *moins* sont très subtiles et de peu d'utilité. Inutile de s'en occuper. On tolérera le *plus*, la *plus*, les *plus*, les *moins*, etc., dans les constructions telles que : On a abattu les arbres le *plus* ou les *plus* exposés à la tempête.

ADJECTIF.

Nu, demi, feu. On tolérera l'accord de ces adjectifs avec le substantif qu'ils précèdent. Ex. : nu ou nus pieds ; une demi ou demie heure, (sans trait d'union) ; feu ou feue la reine.

Adjectifs composés. On tolérera la réunion des deux mots constitutifs en un seul mot qui formera son féminin et son pluriel d'après la règle générale.

On traitera les adjectifs composés désignant des nuances comme des mots invariables. Ex. : des robes bleu clair, vert d'eau, etc.

Participes passés invariables. Les participes passés approuvé, attendu, ci-inclus, ci-joint, excepté, etc., etc., placés avant le substantif auquel ils sont joints, restent invariables. On tolérera l'accord facultatif, pour ces participes, sans exiger l'application de règles différentes suivant que ces mots sont placés au commencement ou dans le corps de la proposition, suivant que le substantif est ou n'est pas déterminé. Ex. : ci joint ou ci jointes les pièces demandées (sans trait d'union).

Avoir l'air. On permettra d'écrire indifféremment : elle a l'air doux ou douce, spirituel ou spirituelle.

Adjectifs numéraux. On tolérera le pluriel de vingt et de cent, même lorsque ces mots sont suivis d'un autre adjectif numéral. Le trait d'union ne sera pas exigé entre les unités et les dizaines. Dans la désignation du millésime, on permettra d'écrire mille au lieu de mil, comme dans l'expression d'un nombre. Ex. : l'an mille huit cents quatre vingts dix.

ADJECTIFS INDÉFINIS. PRONOMS.

Même. Après un substantif ou un pronom au pluriel, on tolérera l'accord de même au pluriel et l'on n'exigera pas de trait d'union entre même et le pronom.

Tout. On tolérera l'accord du mot tout, aussi bien devant les adjectifs féminins commençant par une voyelle ou par une *h* muette que devant les adjectifs féminins commençant par une consonne ou une *h* aspirée.

Aucun. Avec une négation on emploiera ce mot aussi bien au pluriel qu'au singulier.

Chacun. Lorsque ce pronom est construit après le verbe et se rapporte à un mot pluriel sujet ou complément, on tolérera indifféremment, après chacun, le possessif *son, sa, ses* ou le possessif *leur, leurs*. Ex. : Ils sont sortis chacun de son côté ou de leur côté.

VERBE.

Verbes composés. On tolérera la suppression de l'apostrophe et du trait d'union dans les verbes composés. Ex. : entrouvrir, entrecroiser.

Trait d'union. On tolérera l'absence de trait d'union entre le verbe et le pronom sujet placé après le verbe. Ex. : est-il ?

Accord du verbe précédé de plusieurs sujets non unis par la conjonction et. Si les sujets ne sont pas résumés par un mot indéfini tel que tout, rien, chacun, on tolérera toujours la construction du verbe au pluriel. Ex. : Sa bonté, sa douceur le font admirer.

Accord du verbe précédé de plusieurs sujets au singulier unis par ni, ou, comme, avec, ainsi que et autres locutions équivalentes. On tolérera toujours le verbe au pluriel. Ex. : Ni la douceur, ni la force n'y peuvent rien ou n'y peut rien.

Accord du verbe quand le sujet est un mot collectif. Toutes les fois que le collectif est accompagné d'un complément au pluriel, on tolérera l'accord du verbe avec le complément. Ex. : un peu de connaissances suffisent.

Accord du verbe quand le sujet est PLUS D'UN. On tolérera le verbe au singulier même quand *plus d'un* est suivi d'un complément pluriel. Ex. : Plus d'un de ces hommes était ou étaient à plaindre.

C'est, ce sont. On tolérera dans tous les cas l'emploi de *c'est* au lieu de *ce sont*.

Concordance ou correspondance des temps. On tolérera le présent du subjonctif au lieu de l'imparfait dans les propositions subordonnées dépendant de propositions dont le verbe est au conditionnel. Ex. : Il faudrait qu'il vienne ou qu'il vint.

PARTICIPE.

Participe présent et adjectif verbal. Il convient de s'en tenir à la règle générale d'après laquelle on distingue le participe de l'adjectif en ce que le premier indique l'action et le second l'état. Il suffit que les élèves et les candidats fassent preuve de bon sens dans les cas douteux. On devra éviter avec soin les subtilités dans les exercices.

Participe passé. La règle d'accord enseignée actuellement à propos du participe passé construit avec l'auxiliaire *avoir* a toujours été plus ou moins contestée par les écrivains et les grammairiens. Peu à peu, elle s'est compliquée de plus en plus ; les exceptions sont devenues de plus en plus nombreuses, suivant la forme du complément qui précède le participe, suivant que le même verbe est employé au sens propre ou au sens figuré, suivant que d'autres verbes accompagnent le participe. En outre, elle tombe en désuétude. Il paraît inutile de s'obstiner à maintenir artificiellement une règle qui n'est qu'une cause d'embarras dans l'enseignement, qui ne sert à rien pour le développement de l'intelligence et qui rend très difficile l'étude du français aux étrangers.

Il n'y a rien à changer à la règle d'après laquelle le participe passé construit comme épithète doit s'accorder avec le mot qualifié, et construit comme attribut avec le verbe être ou un verbe intransitif, doit s'accorder avec le sujet. Ex. : des fruits gâtés, ils sont tombés.

Pour le participe passé construit avec l'auxiliaire *avoir*, on tolérera qu'il reste invariable dans tous les cas où l'on prescrit aujourd'hui de le faire accorder avec le complément. Ex. : les livres que j'ai lu ou lus.

Pour le participe passé des verbes réfléchis, on tolérera aussi qu'il reste invariable dans tous les cas où l'on prescrit aujourd'hui de le faire accorder. Ex. : Elles se sont tu ou tues ; — les coups que nous nous sommes donnés ou donnés...

L'on ne saurait trop féliciter M. Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, de l'arrêté que nous venons de résumer. Il donne un vigoureux coup de ciseaux dans les innombrables subtilités de la grammaire française. Plus de ces ridicules règles de *tout* et de *même* sous lesquelles ont pâli tant de légions d'écoliers. Et ces règles sur les participes, que de pleurs n'ont-elles pas coûté à nos jeunes gens ! Elles sont maintenant réduites à leur plus simple expression. Il en est de même de ce touffu taillis de noms composés : il vient d'être émondé soigneusement ; ce n'est point trop tôt.

Le temps qui était si inutilement employé à étudier ces ennuyeuses lois grammaticales pourra l'être plus judicieusement dans des exercices qui développeront davantage l'intelligence de nos enfants. Nous invitons nos collègues à supprimer de leur cours de français tous les cas prévus par l'arrêté que nous venons de signaler et nous prions les Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande d'en tenir compte lors des prochains examens.

ERNEST SAVARY.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Un congé est accordé aux maîtres secondaires qui assisteront à la réunion annuelle des 7 et 8 octobre prochain, de la Société suisse des maîtres de gymnase.
Département de l'Instruction publique et des cultes.

ECOLES PRIMAIRES

PLACES AU CONCOURS

RÉGENTES. — **Maitresse d'ouvrages :** **Cossonay :** fr. 350, 16 h. de leçons par semaine; 7 septembre à 6 heures. — **Avenches :** fr. 1000 à 1200, suivant années de services. 4 septembre à 6 heures. — **Begnins :** fr. 900, — 7 septembre à 6 heures. — **Château-d'Œx :** fr. 900, — 7 septembre à 6 h. — **Vallorbe :** fr. 1030 et 150 pour logement, jardin et bois pour le chauffage de la salle d'école. 7 septembre à 6 h. — **Villeneuve :** fr. 1000, pour toutes choses. 7 septembre à 6 h.

RÉGENTS. — **Aigle :** fr. 1850, pour toutes choses. 4 septembre à 6 heures. **Corbeyrier :** fr. 1500, — 4 septembre à 6 heures. — **Château-d'Œx.** — Avantages légaux. 7 septembre à 6 heures. — **Vallorbe :** (Ecole du Day) fr. 1480, — 7 septembre à 6 heures.

Collèges communaux.

MONTREUX. — L'un des postes de maître de mathématiques au collège et école supérieure de Montreux est au concours.

Obligations légales.

Traitement: 3000 fr. par an.

Adresser les offres au département de l'Instruction publique et des cultes (services des cultes), avant le 5 septembre, à 6 heures du soir

Un cours de perfectionnement pour l'enseignement de la gymnastique

destiné aux instituteurs vaudois, sera donné à Yverdon, du 3 au 8 septembre prochain, par les soins du Département de l'Instruction publique.

Les participants toucheront une indemnité journalière de fr. 5, plus les frais de déplacement.

Les instituteurs qui désirent prendre part à ce cours doivent se faire inscrire au Département de l'Instruction publique et des Cultes, Service de l'Instruction, *avant le 20 courant*, à 6 heures du soir. Pour ceux qui ne sont pas en vacances, l'autorisation de la Commission scolaire est indispensable et doit être jointe à la demande d'inscription.

LAUSANNE. — Une place de maitresse de classe à l'école ménagère est au concours.

Fonctions: 40 heures de leçons par semaine.

Traitement: 50 à 60 fr. l'heure annuelle.

L'autorité scolaire se réservant la possibilité de pourvoir à cette place par appel parmi les maitresses actuellement en fonctions dans les classes primaires de la ville, il est ouvert **un concours pour la repourvue éventuelle de la vacance qui résulterait de ce mode de nomination.**

Fonctions légales.

Traitement: 1600 à 2000 suivant années de services et pour toutes choses.

Les demandes d'inscription devront spécifier le poste pour lequel on se présente.

Adresser les offres de services au département de l'Instruction publique et des cultes, service de l'Instruction publique, jusqu'au **11 septembre** prochain, à 6 h. du soir.

Musée cantonal d'archéologie

Il a été constaté dans ces dernières années que nombre d'objets de valeur du canton ont été vendus au dehors par leurs propriétaires ou par ceux qui les ont trouvés dans le sol. Il est rappelé aux intéressés que le Musée d'archéologie est toujours acquéreur d'objets intéressants, tels que : haches, anneaux, bracelets, fibules en bronze d'époque celtique, poteries romaines et autres pièces de même époque, plaques de ceinturon et armes burgondes, objets d'église, coupes de communion anciennes, marques à feu, fers à gaufres, serrures et clefs, rouëts et quenouilles, mesures de capacité et autres, armoiries sculptées ou peintes, ex-libris, catelles de poêle, porcelaine de Nyon, etc., monnaies et médailles en bon état de conservation. S'adresser au conservateur du musée, M. A. de Molin, Lausanne.

MISE AU CONCOURS

Ecole secondaire industrielle du Val de Ruz.

1^o Maître de Sciences naturelles. — Obligation : 26 heures par semaine. Traitement fr. 100 l'heure.

2^o Maître d'allemand. — Obligation : 6 h. par semaine. Traitement fr. 100 l'heure. Examen de concours sera fixé ultérieurement. Entrée en fonctions le 22 octobre prochain.

Eventuellement ces deux postes seront réunis et confiés à un seul et même maître.

Se faire inscrire auprès du Président de la Commission scolaire de Cernier jusqu'au 15 septembre prochain et en aviser le secrétariat du Département de l'Instruction publique.

Commission scolaire.

On désire

placer une jeune fille de 16 ans dans une bonne famille d'instituteur suisse allemand, où elle aurait des leçons; elle pourrait aider dans le ménage, et l'on payerait une petite pension. On prendrait aussi une fille en échange.

M^{me} Eugène Languetin. Lignerolles, Vaud.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

ET SUR MESURE

de Frs. 30 à Frs. 100



pour Dames et Messieurs

J. Rathgeb-Moulin

Rue de Bourg, 20
LAUSANNE

GILETS DE CHASSE — CALEÇONS — CHEMISES

Draperie et Nouveautés pour Robes

— Trousseaux complets —

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

— **LAUSANNE** —

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

— **CONFECTION SUR MESURE** —

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande fabrique de Meubles

its massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
its fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
arde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
arde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

Faetisch Frères

Facteurs de Pianos et Harmoniums

LAUSANNE et VEVEY

Maison de confiance, fondée en 1804

Fabrique d'instruments de musique
en cuivre et en bois

Fournitures et Accessoires
en tous genres.

NIKELAGE - ARGENTAGE

Réparations soignées et garanti
à prix modérés.

Vente. — Location. — Échanges.

INSTRUMENTS D'OCCASION
A TRÈS BON MARCHÉ

Grand choix de musique
pour

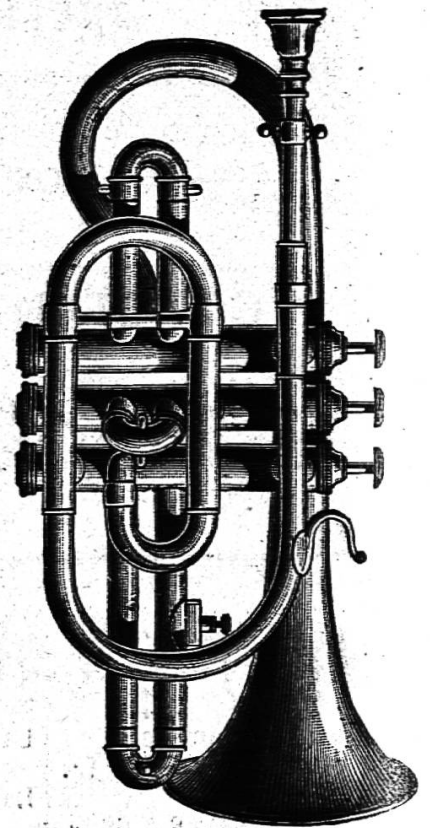
Chorales, Orchestres, Harmonies et Fanfares

Envoi des Conducteurs à l'examen.

Carnets, Cartons et papiers à musique.

INSTRUMENTS NEUFS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
à des prix défiant toute concurrence.

AVIS : MM. les *Directeurs de Sociétés* jouiront d'avantages spéciaux lorsqu'une vente sera faite par leur intermédiaire.



DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXVI^{me} ANNÉE — N^o 36.

LAUSANNE — 8 septembre 1900.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUNIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUXE, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur, Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne

R. LUGON 1898

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatar**, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgrin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst., Genève.

Jura Bernois.

MM. **Chatelain**, G., inspect., Porrentruy.
Mercerat, E., inst., Sonvillier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Thiébaud**, A., inst., Locle.
Grandjean, A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud**, Léon, directeur, Fribourg.

Valais.

M. **Blanchut**, F., inst., Collonges.

Vaud.

MM. **Cloux**, F., Essertines.
Dériaz, J., Dizy.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Faillettaz, G., Gimel.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Mézières.
Magnin, J., Prévèrèges.

Suisse allemande.

M. **Fritsch**, Fr., président
 du *Schweiz. Lehrerverein*, Zurich.

Tessin : M. **Nizzola**.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet**, Marc, conseiller
 fédéral, prés. honoraire, Berne.

Gagnaux, L., syndic,
 président effectif, Lausanne.

Burdet, L., instituteur,
 vice-président, Lutry.

MM. **Perrin**, Marius, adjoint,
 trésorier, Lausanne.

Sonnay, adjoint,
 secrétaire, Lausanne.

RENTES VIAGERES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immé- diat de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	50	68,40
55	1290,15	55	77,51
60	1108,80	60	90,19
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Les *nouveaux tarifs*, les *prospectus* et les *comptes rendus* sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse
 d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
 à ZURICH

F. Payot & C^{ie}, libraires-éditeurs, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Rentrée des classes 1900

Tous les ouvrages employés dans les établissements d'instruction publique de la ville: Ecole Vinet, Ecole supérieure des jeunes filles, Collège cantonal, Gymnase classique, Ecole de Commerce, Ecole industrielle, Gymnase mathématique, ainsi que dans les institutions privées, sont en vente à la librairie F. Payot & C^o. — Lausanne.

Langue française.

	Quilici et Baccus. Petit livre de lecture et élocution.	0 fr. 90
Bauer.	Premières lectures littéraires.	1 fr. 50
»	Nouvelles lectures littéraires.	2 fr. 50
Kampmann.	Grammaire pratique.	1 fr. 75
Les grammaires Brachet et Dussouchet, Larive et Fleury. — Chrestomathie de Vinet		

Langues autres que le français.

Reitzel.	Grammaire élémentaire de la langue allemande.	2 fr. —
»	» allemande avec versions et thèmes faisant suite au cours de langue allemande.	1 fr. 80
	Cours de langue allemande. 1 ^{re} partie.	3 fr. —
Schacht.	Deutsche Stunden.	2 fr. 25
Hoinville et Hubscher.	Deutsches Lesebuch.	4 fr. —
Hamburger.	English lessons.	2 fr. 80
Plate.	Grammaire anglaise. 1 ^{re} partie.	2 fr. 95
Elsener.	Cours de langue italienne.	5 fr. —

Histoire.

David.	Guide pour l'enseignement de l'histoire.	1 fr. 50
Duperrex.	Histoire ancienne.	2 fr. 25
»	Histoire du moyen âge.	1 fr. 75
»	Histoire moderne.	2 fr. 50
Schütz.	Leçons et récits d'histoire suisse.	2 fr. —

Géographie.

Rosier.	Géographie générale illustrée. Europe.	3 fr. 75
»	Asie. Afrique. Amérique. Océanie.	3 fr. 75
»	Géographie illustrée de la Suisse.	1 fr. 50
»	Manuel-Atlas destiné au degré supérieur des écoles primaires.	3 fr. —
Beraneck	Les phénomènes terrestres.	1 fr. 75

Arithmétique.

Pelet.	Exercices de calcul oral.	0 fr. 80
Romieux.	Problèmes d'arithmétique, 1 ^{re} 2 ^{me} et 3 ^{me} séries à	1 fr. 25
Corboz.	Exercices et problèmes d'arithmétique, 1 ^{re} série 0	1 fr. 70;
	2 ^{me} série 0 fr. 90; 3 ^{me} série	1 fr. 20
Dupuis.	Tables de logarithmes à cinq décimales.	2 fr. 50

Sciences physiques et naturelles.

Golliez et OEtli.	Cours élémentaire d'histoire naturelle:	
	1 ^{re} année. Histoire naturelle de l'homme.	2 fr. 25
	2 ^{me} » Botanique par J. OEtli.	3 fr. —
	3 ^{me} » Zoologie, par le Dr Henri Blanc.	3 fr. 75
OEtli.	Principes de chimie générale.	3 fr. 50

Les programmes seront envoyés à toute personne qui nous en fera la demande.

QUE FERONS-NOUS DIMANCHE ?

Nous irons à Morat, jolie ville à arcades et remparts. Musée historique. Obélisque. Vue des Alpes et du Jura. Bains du Lac. Promenades en bateau à vapeur ou en chaloupe à naphte prête à toute heure.

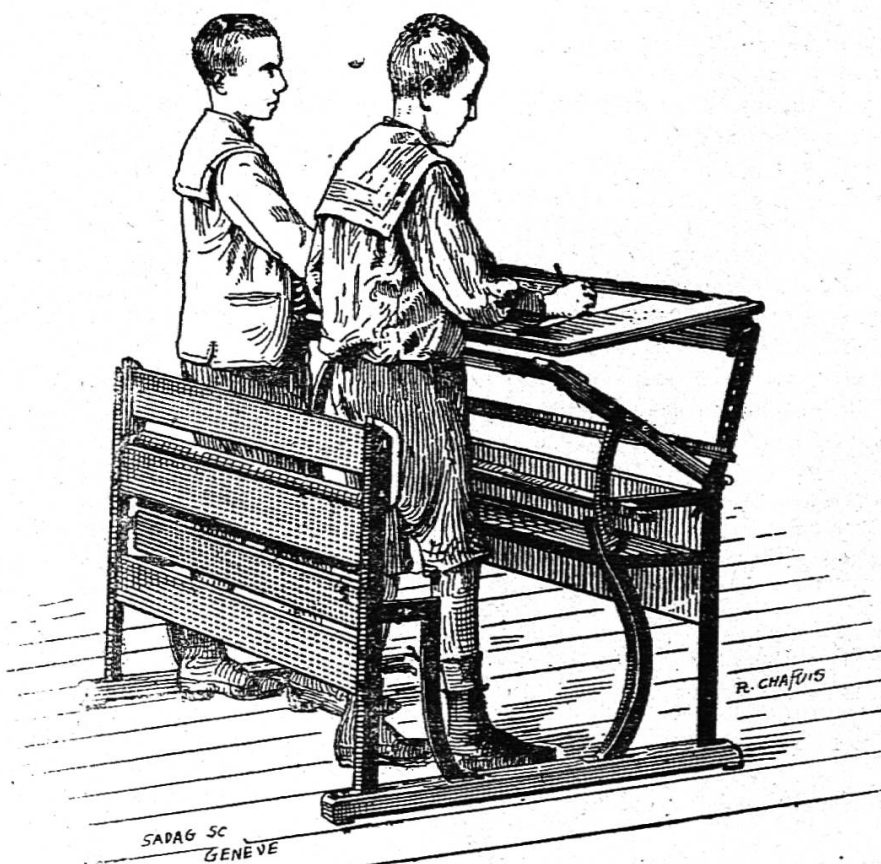
H 1393 F

PU PITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 3925 — Modèle déposé



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Paris 1900

Groupe I. Classe I.

MÉDAILLE D'OR

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises :
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.

—*—

1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

—*—